

Procès-Verbal de l'assemblée générale de la FAPEO
jeudi 25 mars 2021
par visioconférence Zoom

Heures : de 19h30 à 21h30

APE (primaire) membres présentes : Allières, Avully, Balexert, Bernex, Cologny, Crêts-de-Champel, Genêts, Grand-Lancy, Grand-Saconnex, Jonction, Le-Corbusier, Libellules, Onex-Parc, Pré-Picot, Satigny, St-Jean/Devin-du-Village, Thônex, Versoix

APE (primaire) membres excusées : Aïre, Grottes, Liotard

APE (CO) membres présentes : Aubépine, Bois-Caran, Colombières, Florence, Sécheron, Vuillonex

Comité FAPEO : Xavier Barbosa, Yann Jaggi, Jacqueline Lashley, Jean-François Stassen, Vanessa Mosczytz

Comité membre excusé : Nargiza Mullajonova

Présidence de la séance : Anne Thorel Ruegsegger (**ATR**), Secrétaire générale

Procès-verbal : Corinne Pellet-Fontaine

ATR : souhaite la bienvenue aux membres connectés. L'assemblée générale aura lieu par visioconférence en raison des mesures de distanciation prises par le conseil fédéral (pandémie Covid-19).

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

ATR : demande la modification suivante : avant le point 7, rajout d'un point projets 2021.

APE Genêts /APECO Sécheron : annonce un divers, à propos de la violence exacerbée durant la période Covid dans le préau des écoles et au CO.

2. Approbation du PV de l'AG du 14 mai 2020 (joint à la présente).

Le procès-verbal est approuvé.

3. Rapport d'activités 2020.

ATR : présente un rapport un peu particulier en cette période de crise sanitaire avec des renoncements d'activités qui jalonnaient habituellement l'année scolaire. La FAPEO, entre janvier et mars 2020, a réussi à organiser 3 cafés de parents, puis tout s'est arrêté. Le comité de la FAPEO a continué à se voir, en ligne. Une assemblée des délégués a été annulée puis elles ont eu lieu en visioconférence. Après des parents de l'APEGL (Grand-Lancy) une présentation du cursus scolaire notamment, le passage du primaire au CO a été organisée. L'assemblée générale a eu lieu au mois de mai. La conférence de

Caroline Dayer sur le thème des insultes et du harcèlement a été repoussée à une date ultérieure qui n'est pas encore fixée, mais probablement en automne 2021. Les APE/CO membre de la FAPEO ont continué à venir au bureau pour faire des copies et échanger avec le secrétariat.

Le fonctionnement de la FAPEO a continué normalement avec les newsletters, le journal qui a été édité et distribué en automne dans toutes les écoles, le site internet a été mis jour, la page Facebook également.

À propos de la concertation avec le DIP et les commissions, beaucoup de séances ont été supprimées. La communication entre la DGEO et la FAPEO a été inégale, elle était importante au début puis elle s'est raréfiée. Les rencontres avec la Conseillère d'État ont eu lieu. Les séances bilatérales avec la DGEO, une a été organisée et une annulée. Pour la coordination du pedibus, les séances avec le DI (département des infrastructures) ont été maintenue comme à l'accoutumée 1x/mois (en ligne).

L'intérêt des APE/CO pour la FAPEO n'a pas diminué, de nouvelles APE/CO continuent de se créer et s'adresse à la FAPEO pour devenir membre ou obtenir un soutien pour la mise en route, c'est une bonne nouvelle encourageante. Le rapport d'activités sera bientôt terminé et envoyé aux membres et nos partenaires. Il sera également publié sur le site internet de la FAPEO

4. Rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes

ATR : Les comptes ont été vérifiés le 11 mars 2021 par Mme Nathalie Henriod (APECO Vuillonnex) et M. Julien Lacroix (APE Thônex). Les comptes ont été envoyés ce jour aux membres participants à l'AG.

Concernant les charges 2020, le personnel et les salaires, les charges sociales ont un peu augmenté, pour le reste pas de différence. Les dépenses relatives aux locaux restent stables, la petite augmentation correspond à une location supplémentaire pour l'AG de la FAPERT qui a eu lieu à Genève en 2020. Pour les frais de projets, les charges sont moins élevées en raison de la baisse d'activité, les frais d'administration sont stables, pour les frais associations, en raison de l'organisation des AD en visio, ils sont moindres, pas de frais de boissons. Au niveau des frais de représentation, peu de frais de transport dû à une diminution des déplacements pour le pedibus.

Cette année, une modification dans la « gestion des fonds étrangers », qui correspond à des financements reçus de fondations pour des projets spécifiques et qui, s'ils ne sont pas dépensés durant l'année courante, sont reportés sous le terme de fonds affectés pour l'année d'après. Les produits sont assez stables, une petite augmentation des cotisations est constatée, les APE/CO ont eu plus de membres. Concernant les subventions, pas de changement, hormis celle du département des finances pour un projet particulier de cafés parents qui n'ont pas pu se mettre en place en raison de la situation sanitaire et sont donc reportés dans les fonds affectés pour 2021. L'année est bouclée avec un déficit de CHF 290.75 ce qui est proche de l'équilibre et positif en terme comptable.

APECO Colombières : à quoi correspondent les subventions des communes ?

ATR : c'est une campagne spéciale de recherche de fonds, les communes ont fait des dons uniques.

APECO Colombières : et le point spot promotionnel ?

ATR : il s'agit d'un sport promotionnel pour le Pédibus.

APECO Colombières : à propos des fonds affectés, correspondent-ils à des dons dédiés à des projets pour l'année prochaine ?

ATR : oui se sont des fonds attribués à des projets spécifiques et leur utilisation doit rester dans le périmètre défini.

APE Le-Corbusier : les fonds qui ne sont entièrement utilisés en 2020 sont-ils réaffectés pour l'année suivante ou alors réclamés en retour ?

ATR : ils sont reportés. Pour 2020, certains financeurs ont anticipé en reportant automatiquement les fonds inutilisés en 2020 sur l'année 2021.

ATR : procède à la lecture de la lettre des réviseurs aux comptes, signée le 11 mars 2021 et qui propose à l'assemblée d'approuver les comptes.

5. Approbation des comptes 2020 et décharges au comité et aux vérificateurs des comptes

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité.

6. Démissions et élections :

✓ du comité,

le comité actuel élu en 2019 se représente et est élu dans son ensemble à l'unanimité.

(Xavier Barbosa, Daniéla Clémente, Yahann Jaggi, Jacqueline Lashley, Vanessa Mosczytz, Jean-François Stassen)

✓ des vérificateurs des comptes

Mme Nathalie Henriod et M. Julien Lacroix acceptent de vérifier les comptes pour un 2^e mandat et sont élus à l'unanimité.

7. Projets 2021 et communication :

ATR : l'année a commencé avec la reprise d'un certain nombre de commissions et de concertations avec le département, comme par exemple les réformes scolaires EP21 et CO22.

Un groupe de travail sur le **thème des tenues vestimentaires** s'est rencontré suite à l'épisode vécu en automne 2020, au CO de Pinchat.

Un groupe de travail s'occupe de modifications sur la **directive des aménagements et soutien scolaire** pour les élèves porteurs d'un trouble d'apprentissage.

L'école numérique est un projet qui continue aussi, notamment au travers du sondage soumis en début d'année (éducation numérique).

Le **PER éducation numérique** est en phase d'approbation auprès des directions générales et sera mis en place partiellement à la rentrée prochaine.

Le **bureau des associations** (instance participative cantonale) a été annulé.

La **séance de délégations** avec la direction générale a eu lieu (en visio).

La **rencontre avec la Conseillère d'État** et les associations de parents, FAPEO, FAPPO et AGEPEP a eu lieu.

Avec le **département des infrastructures** (DI) les séances continuent 1x par mois, plus des séances de suivi des projets de mobilité.

La FAPEO rencontre le **GIAP** le 30 mars.

Les **newsletters** de la FAPEO et du Pedibus-Genève sont publiées régulièrement.

Les **cafés de parents**, un essai en visio devrait avoir lieu avant la fin de l'année scolaire et la reprise du calendrier et des cafés de parents en présentiel sont espérés dès la rentrée prochaine.

La **conférence avec Caroline Dayer** devrait se tenir cet automne.

Concernant le **Pedibus** plusieurs projets de relance sont en cours, dans le but de l'ouverture de nouvelles lignes.

Les **questionnaires et sondages** vont continuer, ils sont un outil précieux pour la FAPEO afin de connaître l'avis des APE/APECO sur divers sujets.

Concernant le **budget** il n'est pas définitif, mais devrait être positif, les financements ont été transférés de 2020 à 2021, sauf pour le développement de nouveaux projets qui demanderont des recherches de fonds et de dons auprès des fondations.

Le secrétariat va adresser un **document de soutien** aux APE/CO qui propose des activités à faire en temps de Covid. Comme :

- un rallye pedibus (la FAPEO met à disposition un stand) ou un rallye lecture,
- une promenade anti-déchet ramassage puis goûter,
- bouger ensemble, proposer des activités de mouvement comme l'entraînement de Sant « e » scalade,
- des parcours et promenades didactiques dans votre quartier,
- financement d'activités culturelles dans l'école :

Toutes ces propositions seront envoyées par mail aux membres, le secrétariat est à disposition si les APE/CO ont besoin d'aide pour développer ces projets. Il est également possible de prévoir l'accueil des parents et nouveaux élèves de 1P à fin août et pour les APECO de proposer l'organisation d'atelier-jeunes dans les cycles d'orientation. Puis comme Genève sera la capitale du goût en 2021 pourquoi pas imaginer des activités en relation (semaine du goût).

Un nouveau projet intitulé « atelier de gestion des émotions » sera mis à disposition des membres. Ces ateliers seront animés par une maman membre d'une APE qui est coach de vie. En ces temps de Covid, les émotions sont exacerbées chez les enfants, comme des incompréhensions ou des angoisses. L'idée est que les APE/CO propose un atelier aux parents afin de les outiller à détecter des signes d'alerte chez les enfants, comment reconnaître une situation de détresse émotionnelle ou un besoin de réassurance et comment réagir, etc. Ces ateliers pourront avoir lieu en visio ou en présence, le coût sera d'environ CHF 100.— et ils pourraient démarrer partir de mi-avril.

APE Avully : suite à un cas de harcèlement à l'école d'Avully, l'APE a proposé la venue d'une association pour faire une présentation sur le thème du « harcèlement ». La direction de l'école était partante, mais impossible d'obtenir l'accord du SSEJ en ces temps de restrictions sanitaires (aucun intervenant extérieur autorisé dans les classes). Action & Innocence contacté ne vient plus dans les classes faire de la prévention faute de financement. Au final, à force d'insister l'association « Patouch » interviendra dans 3 classes entre avril et juin (financé par l'APE avec l'aide de la mairie). Cette prévention est importante pour ces élèves qui iront au CO Vuillonex l'année prochaine, où un cas de suicide a eu lieu suite à un harcèlement.

ATR : félicitations, bravo pour la ténacité.

APECO Vuillonex : l'APECO n'est pas au courant de ce cas de suicide.

APE Avully : cela s'est produit l'année scolaire passée.

ATR : pour des raisons qui appartiennent aux familles concernées, l'explication du décès n'est toujours donnée. Parfois le choix de la famille est de ne pas communiquer et le département respecte cette volonté.

APECO Vuillonex : néanmoins, tout en respectant le souhait des familles, le fait de communiquer avec les parents d'élèves et l'APECO de l'établissement pourrait permettre de faire de la prévention contre le cyberharcèlement, auprès des enfants.

APE Avully : trouve scandaleux que le DIP ne mette pas les moyens pour l'éducation des enfants et ainsi éviter des prises en charges sociales à l'avenir. Action & Innocence prétend que le SSEJ va faire les présentations aux élèves, à l'avenir, sans leur expérience et professionnalisme.

ATR : ces informations sont importantes et pourront être reprises par la FAPEO lors de discussions avec la DGEO.

Vanessa Mosczytz comité FAPEO : au CO de la Gradelle, la direction a proposé et financé un projet d'établissement qui s'appelle « histoires gravées », se sont des tags (sur les pupitres) de scénarios de harcèlement, pour interpeller les élèves et avoir une discussion sur le sujet du harcèlement, sans intervenant extérieur en période de Covid.

ATR : le CO Cayla a commencé cette démarche puis d'autres ont suivi dans l'intention de généraliser selon les moyens.

APE Le-Corbusier : en lien avec le SSJ, lors d'une instance participative, l'APE a été informé de l'annulation des cours « histoire de la vie » pour les classes de 4, 6, et 8 P en période de Covid. L'APE a demandé à être renseignée s'ils étaient reportés l'année prochaine. La direction que l'école Le-Corbusier a répondu que le SSEJ est bien conscient de ce manque, mais comme les intervenants ont déjà beaucoup de mandats, il serait impossible de rattraper cette année, ni de les rattraper sans informer les parents. Les prochains cours seront adaptés. L'APE a souhaité une information à tous les parents, mais elle ne se fera pas.

Un protocole « harcèlement » est en train d'être mis en place et doit être validé par l'équipe enseignante. Il sera bientôt présenté à l'équipe du GIAP. L'APE a souhaité avoir un rôle de partenaire, mais seuls les parents d'élèves dans la situation seront mis au courant.

ATR : une attention particulière sera essentielle, dès que la crise sera derrière, pour s'assurer que toutes les activités de prévention reprennent. Cette perte de prestation est explicable du fait que les personnes employées par le SSEJ ont été parfois réquisitionnées par le service du médecin cantonal par des besoins liés à la pandémie.

8. Clôture de l'AG.

9. Divers et infos du comité :

ATR : la FAPEO souhaite effectuer **un sondage** en direct à propos de la situation suivante :

Il y a quelques mois, les genevois ont voté concernant le déclassement d'un terrain au Gd-Saconnex pour y déplacer les terrains de foot du Servette FC et permettre la construction du nouveau CO Renard à Balexert. Le vote était extrêmement serré, le déclassement avait été refusé à 9 voix près. La construction du CO Renard a pris du retard et les terrains de foot ne sont pas encore déplacés, un nouveau projet les délocaliserait aux Evaux, mais les communes font opposition pour diverses raisons. En attendant, les effectifs dans les CO augmentent et puis la question va se reposer à la « **goutte Saint-**

Mathieu » sur la commune de Bernex où doit être construit un nouveau CO et un centre de formation professionnelle pour la santé et le social, la population dans cette zone augmentant fortement. Dès cette année entre 300 et 800 élèves de plus vont gonfler les effectifs du canton au CO. Le 13 juin la population sera appelée à voter à propos d'un référendum qui s'oppose au déclassement de ce terrain à Bernex. En 2019, le comité avait voulu soutenir le déclassement du terrain Pré-du-Stand pour la construction du CO Renard et le besoin de bâtiment scolaire. Le comité de soutien est revenu à la charge pour ce qui est de cette future votation.

1^{re} question : est-ce que les membres seraient d'accord de participer à un sondage qui restera entre nous et répondre à la question : qui est en faveur du déclassement du terrain (changement d'affectation de zone) ? 11 personnes sont en faveur.

2^e question : la FAPEO peut-elle s'exprimer publiquement sur le sujet ? Le comité étant plutôt en faveur de s'exprimer sans dire pour ou contre le référendum, mais juste s'afficher en valorisant la nécessité de construire des bâtiments scolaires en faveur de la formation des jeunes, sans entrer dans un discours politisé.

Vanessa Mosczytz comité FAPEO : plutôt que de s'exprimer sur la nécessité de construire, la FAPEO peut dire le besoin de disposer de locaux.

ATR : il faudra effectivement, dans le cas d'une communication, faire attention au vocabulaire utilisé et ne pas tomber dans les pièges d'être partisan ou considéré comme politisé dans nos propos.

Yahann Jaggi comité FAPEO : est-ce que la construction du cycle est conditionnelle au déplacement de l'équipe de foot ?

ATR : cela concerne l'autre discussion pour le CO du Renard. À la goutte Saint-Mathieu (Bernex) personne ne doit être déplacé.

Xavier Barbosa comité FAPEO : peut-être faut-il préciser pourquoi la FAPEO est prudente sur cette question.

ATR : effectivement, un article dans le journal Le Courrier a reproché à la FAPEO de s'exprimer sur la question et préjuger de l'avis de tous les parents du canton, alors que la position affichée était celle du comité.

Yahann Jaggi comité FAPEO : lorsqu'une opinion est exprimée, est-ce celle du comité de la FAPEO et non pas tous les parents membres ?

ATR : cela dépend si les membres sont consultés ou si c'est juste une position du comité.

ATR : les membres présents ce soir ont un avis tranché, environ 50% sont en faveur que la FAPEO s'exprime et l'autre moitié pas. Cette question et la réponse aux sollicitations seront donc reprises en comité en tenant compte de ce sondage.

Question par chat : Pourquoi construire un nouveau CO à cet endroit, à proximité se trouvent déjà les cycles du Vuillonex et des Marais.

ATR : le lieu dépend des terrains à disposition. Lors de la construction d'un nouveau bâtiment, les affectations (carte scolaire) sont revues. Le département est inquiet, si le changement de zone est refusé ce sera extrêmement compliqué pour l'État de trouver des solutions. Des élèves seront déplacés ou les effectifs vont augmenter. La pose de containers n'est pas une solution pérenne, le département doit tenir compte de tous les locaux obligatoires annexes aux salles de classe et de la surface de préau pour éviter un territoire trop exigu.

ATR : concernant la **fête des écoles**, une lettre assez restrictive a été adressée par la DGEO aux partenaires du DIP concernant l'organisation de la fête des écoles dans les communes. Le comité de la FAPEO prépare une réponse à cette lettre et estime qu'il est trop tôt pour considérer que fin juin aucune classe ne pourra se mélanger, que des distributions de nourriture par les APE ne sont pas envisageables et qu'aucun intervenant extérieur n'aura le droit de pénétrer dans l'école. La FAPEO plaide pour que les décisions fermes soient différées concernant cette organisation.

La FAPEO rencontre la direction du **GIAP** le mardi 30 mars. Les APE ont la possibilité de transmettre au secrétariat leurs questions ou remarques, par mail.

APECO Vuillonnex : comme évoqué dans les projets 2021, au sujet des tenues vestimentaires, existe-t-il un règlement ou une loi qui précise ce qui est autorisé et est-il consultable ?

ATR : Non, il n'y a pas de document qui mentionne ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. La question se pose : faut-il avoir ce type de document qui sera peu de temps, sachant que les modes et les époques changent. De plus la question éducative et culturelle se pose. Un sondage au CO a démontré que 97 à 98 % des situations sont gérées sans problème, des difficultés sont rencontrées dans les lieux où c'est réglementé, parfois par provocation. La politique s'en est mêlée, une motion demande un uniforme en classe, et l'autre une modification de la LIP qui détermine que les élèves doivent porter une tenue correcte et adaptée. Ce à quoi la FAPEO a rétorqué que l'identique doit être demandé aux professeurs et comment trouver une tenue qui puisse convenir à tout le monde. Les discussions sont vives. Le groupe de travail n'est pas arrivé à une solution, la FAPEO reviendra pour tenir compte de l'évolution.

Xavier Barbosa comité FAPEO : si vous souhaitez rechercher, l'article 115 alinéa 5 de la LIP mentionne le devoir des élèves « Ils portent une tenue vestimentaire correcte et adaptée au cadre scolaire ». La FAPEO a été auditionnée, par la commission de l'enseignement du Gd-Conseil et a pu rappeler que le débat est plus large qu'uniquement la tenue vestimentaire des élèves et concerne aussi la posture des adultes vis-à-vis des élèves.

APECO Colombières : à propos des projets que la FAPEO propose aux membres, notamment concernant le Pedibus, serait-il possible de l'extrapoler au CO et prévoir une sensibilisation à l'utilisation des vélos ou un autre moyen de se déplacer pour les ados. À Versoix, les élèves se déplacent principalement en train. Est-ce que ce projet pourrait être financé comme l'activité Pedibus ?

ATR : la FAPEO et l'APECO Colombières pourraient en discuter en bilatérale et voir ce qui pourrait être développé pour la mobilité des ados, c'est une bonne idée. Le contrat de prestation avec les subventionneurs est très précis, pour ce projet particulier la coordination devrait chercher d'autres sources de financement.

APECO Colombières : Le délai d'envoi des articles pour le journal de la FAPEO va-t-il être bientôt communiqué aux APE/CO ?

ATR : une réunion du comité de rédaction du journal se tiendra mardi et les informations avec le planning suivront.

APECO Colombières : l'APECO a de la difficulté à accéder aux parents et renouveler ses membres, ce qui pose un problème de crédibilité et de représentation. Les étiquettes de tous les élèves du CO mises à disposition en début d'année sont utiles, mais la difficulté est de trouver le financement pour l'envoi par la poste.

ATR : propose de faire une mise sous pli par l'APECO puis de demander au CO que les enveloppes avec les étiquettes d'adresses soient distribuées via les enfants aux parents.

APECO Colombières : l'APECO distribue son flyer via la fourre des élèves. Une 2^e diffusion par ce biais est-elle autorisée ?

ATR : est-ce que les APECO présentes ont l'autorisation de faire de la publicité pour leurs activités plusieurs fois dans l'année ?

APECO Bois-Caran : en suivant les conseils de la FAPEO, l'APECO a fait une demande financement auprès de la commune, notamment pour des cours facultatifs, en leur présentant le projet.

A propos de la distribution de flyers, ils sont soumis à la direction et peuvent être distribués plusieurs fois dans une année.

ATR : l'APECO Colombières doit insister auprès de la direction, ce qui est autorisé une fois par année, est la diffusion d'un bulletin de versement et une demande d'adhésion à l'APE. Concernant la communication générale, elle n'est pas quantifiée dans la directive.

APECO Colombières: Dans les projets d'activités proposés par la FAPEO, l'organisation de l'atelier gestion des émotions va intéresser l'APECO Colombières

ATR : La communication à ce propos se fera par mail.

APE Jonction : en vue de la rencontre prévue avec le GIAP et la FAPEO, plusieurs parents du quartier de la Jonction ont fait part à l'APE de leur demande d'avoir la possibilité de récupérer les enfants plus tôt, en période de Covid et de télétravail. De plus les activités extérieures habituelles du GIAP ont diminué.

ATR : la FAPEO va relayer cette demande reçue également par d'autres APE.

Jacqueline Lashley (comité FAPEO) : pour information, l'assemblée générale de la FAPERT aura lieu le 29 mai à la HEP de Saint-Maurice en valais. Il sera possible d'y assister par visioconférence. Après la partie officielle, une table ronde est organisée sur le thème des inquiétudes et angoisses des élèves de 1^{re} année, en période de Covid. La HEP valais a effectué une enquête et propose un recueil des vécus et un espace de parole pour les parents.

ATR : l'ordre du jour sera transmis aux membres de la FAPEO.

Jacqueline Lashley (comité FAPEO) : le comité de la FAPERT recherche des parents qui feraient le relai pour le canton de Genève. Pour info, la FAPERT entretient un partenariat actif avec les acteurs de l'école romande et tessinoise, la CIIP (conférence intercantonale de l'instruction publique), le SER (syndicat des enseignants romands) et CLACESO (conférence latine des chefs d'établissements de la scolarité obligatoire).

APECO Bois-Caran : cette année, le projet « atelier-jeunes » n'a pas pu être organisé en raison des conditions sanitaires. Pour cette raison l'APECO a pris l'initiative de faire des capsules vidéo dans lesquelles des adultes qui travaillent à Genève sont interviewés sur leur parcours, afin d'inspirer les jeunes. L'APECO a été soutenue par le responsable des ateliers jeunes au CO. Ces vidéos pourront être partagées avec les autres CO.

APECO Colombières : l'APECO a la volonté d'organiser des micros-trottoirs, avec les enseignants et quelques élèves afin d'interviewer des gens sur leur parcours, une sorte d'atelier jeune itinérant du fait que ceux-ci ne peuvent être organisés au format habituel.

APECO Bois-Caran : les APECO ne peuvent plus entendre les messages des directions qu'en raison de la pandémie les projets doivent être suspendus, il faut

aider les jeunes. Concernant le projet « clean-up day », l'organisation s'est faite en direct avec les profs de sport.

Vanessa Mosczytz comité FAPEO : dans le cadre de l'école en ligne et l'utilisation des outils numériques, l'organisation de l'atelier-jeunes en visio est tout à fait possible et permettrait un contact entre l'adulte et les jeunes.

APECO Bois-Caran : les ateliers en visio sont prévus dans un 2^e temps.

APE Genêts/APECO Sécheron : de nombreuses violences entre les jeunes ont été constatées, probablement dues au fait que la possibilité de faire du sport et les rencontres dans les maisons de quartier sont limitées. Au CO Sécheron, des incidents ont eu lieu avec du gaz lacrymogène jeté durant les cours et des bagarres. À l'école des Genêts dans les préaux, des bagarres ont créé des dommages des lieux. Les mesures administratives de répression avec la direction de l'école et la police ont été engagées. Maintenant l'APE et l'APECO recherchent des idées afin proposer aux jeunes des occupations positives.

ATR : est-ce que des travailleurs sociaux hors mur sont actifs dans les préaux, le soir ? Ce sont des animateurs ou éducateurs employés par la FASE et qui agissent et proposent des activités par exemple dans la salle de gym en animant un jeu surveillé. C'est une alternative à ne rien faire ou faire des bêtises. Ils travaillent dans divers lieux du canton, la Ville de Genève en emploie aussi à la Délégation de la Jeunesse comme mesure de prévention.

APE Genêts/APECO Sécheron : est-ce l'APE/CO qui les contacte ?

ATR : l'APE peut s'adresser à la délégation pour la jeunesse, à la rue de la Servette 100, située au même endroit que le service des écoles.

APECO Bois-Caran : l'APECO a eu, pour la première fois une réunion de réseau avec les TPG, la brigade des mineurs, la police, la conseillère sociale de la commune, le doyen et le conseiller social du CO. Elle a eu lieu en raison de soucis rencontrés dans les bus « R » réservés qui vont de Bois-Caran aux Eaux-Vives. Le but est de trouver des solutions comme un accompagnant dans les bus. Tout comme les TSHM, le nerf de la guerre c'est le coût qui concerne la commune de Collonges et la Ville de Genève. L'APECO a constaté que la FASE est toujours très ouverte aux discussions lors de cas de violence et de projets pour les jeunes ainsi que le conseiller social qui travaille en collaboration.

ATR : lors de la prochaine AD du CO le représentant des TPG sera présent pour voir comment être en lien avec les APECO et régler ces questions-là.

Jean-François Stassen (comité FAPEO) : l'APECO Aubépine est située sur la zone de la maison de quartier de Plainpalais qui a mis sur pied une commission « prévention ». Elle a lieu tous les mois et sont invité les habitants, les TSHM, les policiers, les bibliothèques et regroupe une grande diversité d'acteurs. Certains habitants viennent parler de problèmes qu'ils repèrent en prévention de la violence ou de l'insécurité. Des situations qui pourraient être explosives sont évitées et cela permet prévenir des situations qui pourraient être problématiques. Cette structure a été mise en place à l'initiative de la maison de quartier et des travailleurs sociaux du CO. Tous les 2 ans, un grand projet de prévention est organisé, qui se concrétise à l'intérieur du cycle. Cette commission permet d'être au courant de tout ce qui pourrait poser des problèmes pour lesquels une grande diversité d'acteurs peut intervenir et permet une action (réaction) plus tournée vers l'harmonie, la concertation et la compréhension actives. L'APECO est une invitée permanente.

ATR : La FAPEO reste à disposition pour plus de renseignement sur le sujet.

Remercie les membres présents ce soir et clos la séance.